

Économies paysannes et secteur autonome

Jean-Marc Gastellu
Économiste

Lors des enquêtes que je menais dans les pays serer au Sénégal, de 1966 à 1972, un fait m'avait frappé. Les habitants du M'Bayar transposaient en ville leur organisation économique sans grandes modifications. De plus, leurs comportements d'utilisation du revenu paraissaient dirigés vers le village d'origine, même si des différences apparaissaient — que je notais sans y attacher d'autre importance — selon les activités exercées (GASTELLU, 1981 : 474-580). Ces observations rejoignaient de nombreux travaux conduits en Afrique de l'Ouest, qui tous prouvaient et le dynamisme des sociétés paysannes, et leur conquête des milieux urbains. Un séjour dans un pays andin a été l'occasion de dépasser le thème des relations entre la ville et la campagne, de s'interroger sur l'existence d'un socle commun entre économie paysanne et petites activités en milieu urbain. Ainsi est née l'hypothèse d'un secteur économique qui regrouperait l'ensemble de ces professions, avec une organisation et des logiques semblables sans être complètement identiques. Ce cadre d'intégration est le « secteur autonome ».

Économie paysanne et activités urbaines en Afrique de l'Ouest

Les leçons d'une enquête sur l'organisation et les comportements économiques des originaires du M'Bayar en milieu urbain, au

Sénégal, seront resituées dans un courant plus vaste de recherches sur les dynamismes paysans en Afrique de l'Ouest. Les jalons ainsi posés permettront d'esquisser une comparaison avec des observations en Amérique andine.

L'organisation économique des originaires du M'Bayar

En 1970, une étude particulière a été effectuée sur les migrations des habitants du M'Bayar vers les centres urbains du Sénégal : Dakar, mais aussi Diourbel, Fatick, Thiès, Kaolack... D'emblée, il apparaissait qu'il fallait distinguer mobilité géographique et émergence dans les activités modernes. À Ngohé, une faible émergence était liée à une faible mobilité. Les migrants ne formaient que 7,2 % de la population du village. C'étaient plutôt des hommes, de faible niveau scolaire, de confession musulmane, âgés de 16 à 45 ans. Deux flux se distinguaient : l'un en direction des zones rurales, l'autre vers les centres urbains. L'appartenance à la religion catholique était un facteur de différenciation, car le passage par les écoles primaires des missions prédisposait à un emploi de petit cadre dans l'administration sénégalaise. Cette insertion dans les activités modernes était restreinte à un petit nombre.

Le groupe domestique en milieu urbain était, par sa composition, proche de celui du village d'origine. Il ne se réduisait pas à un groupe nucléaire. Et il était divisé en plusieurs unités d'accumulation, composées de proches parents issus d'un même lignage : une épouse et ses enfants ; un responsable et ses frères ; un oncle et son neveu¹. Au sein de chaque groupe domestique, les activités étaient diverses, combinées de différentes façons. Certaines de ces activités se repéraient à la fois par une faible qualification et par une indépendance à l'égard de tout employeur. C'était le cas pour des vendeurs de

¹ Les Serer du M'Bayar ont un système de parenté bilinéaire dans lequel prédomine, pour la transmission des biens, l'appartenance à un matrilineage, c'est-à-dire à un groupe d'individus qui descendent par les femmes d'une femme-ancêtre connue. Dans la suite du texte seront qualifiés de « parents utérins » les individus ainsi apparentés.

légumes ou de poisson, des marchands de bétail, des boulangers, tailleurs, mécaniciens, plombiers, jardiniers, commerçants...

Quelques entretiens avaient permis de comprendre les comportements d'utilisation du revenu chez les originaires de Ngohé en milieu urbain. Ces comportements étaient décrits pour la consommation alimentaire, l'épargne, les transferts vers le village d'origine.

La consommation alimentaire est assurée en ville par le chef du groupe domestique, de la même façon qu'au village : « C'est moi qui fournis la nourriture à la famille... »

Cette obligation ne va pas sans contrepartie de la part des autres membres du groupe : « En principe, c'est moi qui achète toute la nourriture de ma famille. À la fin du mois, quelques habitants de mon *ngak*² font des cadeaux à ma femme, qui serviront en réalité à acheter de la nourriture. »

C'est la même règle que dans les villages : le chef d'exploitation doit fournir le produit pour la consommation collective, ce que complètent les autres habitants en procurant l'assortiment, là sur le revenu monétaire de leurs récoltes d'arachide, ici sur les gains de leurs activités urbaines. À défaut, les parents restés au village aident ceux qui sont au chômage en ville : « Chaque fin de mois, les différents habitants de mon *ngak* donnent chacun une contribution suivant leurs possibilités. C'est ainsi qu'Ernest me donnera du mil qu'on lui envoie du village, puisqu'il ne travaille pas. Les autres donnent leur participation en argent. »

Lorsque le chef d'exploitation ne travaille pas et ne peut respecter l'obligation de fournir le produit de la consommation alimentaire collective, un membre de son unité d'accumulation se substitue à lui : « C'est bien moi qui achète la nourriture pour ma famille, mais, en réalité, c'est mon neveu qui donne l'argent, car, maintenant, je suis sans travail. »

Les règles qui président à l'autoconsommation collective au village ont été transposées au milieu urbain.

² *ngak* se traduit en français par « cuisine ». Son rôle primordial pour l'alimentation quotidienne est ainsi souligné. Pour des économistes, il correspond à une unité de production et de consommation, pour les anthropologues à un groupe domestique.

Quand des membres adultes d'un même lignage se trouvent rassemblés dans un groupe domestique en ville, ils mettent en commun leurs ressources. Ils échappent totalement à la gestion et au contrôle du chef du groupe domestique s'il est d'une unité d'accumulation différente. Et chacune de ces unités est en relation avec des parents utérins restés dans les villages :

« À la fin du mois, Doudou (neveu du chef) me remet tout son argent après avoir payé toutes ses dettes. J'achète de la nourriture, puis je garde le reste. Alioune (fils du chef), par contre, aime l'argent. C'est pour cela qu'il ne me remet que sa contribution... Son oncle maternel ne vit plus, mais sa mère si. C'est peut-être à elle qu'il envoie son argent. Elle vit au village. »

On notera qu'une réprobation morale masque le dépit de voir échapper la gestion d'une unité d'accumulation différente.

Lorsque l'unité d'accumulation installée en milieu urbain est suffisamment importante, un processus collectif est amorcé, qui permet, notamment, d'acquérir des moyens de production, exactement comme on y aurait procédé dans le village d'origine. Ainsi en est-il de quatre frères, aidés d'un cousin :

« Nous avons un compte commun à mon nom à la caisse d'épargne. Chaque mois, chacun de nous y verse un peu d'argent. Nous faisons toutes nos dépenses ensemble... »

Q — Comment utilisez-vous l'argent qui est à la caisse d'épargne ?

R — Par exemple, nous avons acheté du matériel de pêche, nous avons mis sur pied une menuiserie pour Farry, et, le reste, nous vivons avec. »

Ainsi, cinq adultes placent leurs gains sur un livret de caisse d'épargne, y effectuent des versements individuels, assument une gestion collective de leurs dépenses, acquièrent sur cette épargne collective les moyens de production nécessaires à quelques-uns d'entre eux. L'insertion en milieu urbain ne semble pas entraîner de soi une gestion individuelle des revenus. En revanche, les habitudes de mise en commun des ressources ont certainement aidé l'émergence économique des membres de cette unité d'accumulation en ville. Mais il faut se garder de toute généralisation. La palette des comportements est très diversifiée, et l'on rencontre des cas de gestion individuelle comme, par exemple, celui de cette jeune infirmière :

« Aïda (fille du chef du groupe domestique) ne me confie pas de l'argent, ni à sa mère d'ailleurs. Je crois qu'elle garde son argent au centre de chèques postaux. Je ne sais pas tellement comment elle utilise son argent. Je sais qu'elle me donne de l'argent si j'en ai besoin, et ainsi que sa mère. À part cela, elle s'habille bien. »

En sus de cette mise en commun des ressources en ville, une partie des gains des originaires du M'Bayar est diffusée à différentes communautés de parents demeurés dans leurs villages. Ces dons monétaires peuvent être une contrepartie au travail fourni par ces parents sur des champs dont le produit est destiné aux membres de l'exploitation qui résident en ville. Ils peuvent être aussi une aide qui aurait été fournie en nature (par exemple, à des parents âgés) si l'individu n'avait pas quitté son village.

Parfois, une fraction des revenus diffusée aux communautés de parents demeurés dans les villages est une compensation directe au travail qu'ils fournissent au bénéfice de ceux qui sont en ville. De ce fait, ces derniers participent directement aux travaux des champs, en procurant, notamment, les sommes nécessaires pour organiser les festivités des travaux collectifs :

« Je leur envoie de l'argent de temps à autre pour leurs besoins, les travaux collectifs.

Q — Bénéficiez-vous des récoltes ?

R — Bien sûr, car ma mère m'envoie souvent des arachides, du mil et même des haricots. »

D'autres fois, les dons envoyés au village ne sont pas la contrepartie d'un travail, mais la marque de la solidarité des individus issus d'une même unité d'exploitation ou d'une même unité d'accumulation :

« Aucun des membres de mon *ngak* ne fait cultiver de champs au village. Cela n'empêche pas qu'ils envoient de l'argent à leurs parents qui y sont... »

« J'ai un frère et une sœur au village, et nous les aidons, mon frère qui vit ici et moi. »

Cette aide fournie à des parents restés au village, et paradoxale dans une société où tout est toujours versé avec contrepartie, remplace la fourniture des produits d'autoconsommation à laquelle un individu aurait été tenu s'il était demeuré au village ; ainsi se sent-il obligé d'effectuer des dons à sa mère :

« C'est en quelque sorte le grenier de mil que j'aurais dû placer ici si j'étais cultivateur. »

Cette diffusion des revenus urbains dans les villages d'origine pénètre encore plus profondément les mécanismes de l'organisation économique : non seulement elle sert à l'aide momentanée fournie à de proches parents, mais, aussi, elle alimente l'accumulation lignagère, toujours localisée dans le village d'origine.

La finalité économique des originaires du M'Bayar

L'enseignement le plus important retiré de ces entretiens est que l'émigration en milieu urbain ne fait pas éclater les unités d'accumulation lorsque les membres en sont dispersés dans plusieurs zones ; les émigrés apportent leur contribution (*a pokat*) à la formation de l'accumulation lignagère :

« Pour ce qui est de l'achat du cheptel et du matériel agricole, c'est l'affaire de mon oncle. Il nous arrive aussi de donner notre participation, tant bien que mal. »

Ainsi, les revenus urbains se combinent au produit du travail agricole pour façonner cette accumulation. Elle demeure collective, que le mode d'acquisition soit individuel, comme pour le matériel agricole, ou qu'il soit commun (remise d'une « participation » par plusieurs agents), dans le cas du cheptel. Les règles de son utilisation sont contraignantes : utilisation collective, c'est-à-dire au bénéfice de l'ensemble des membres de l'unité d'accumulation, et jamais pour assouvir des finalités individuelles. Un pieux musulman, qui avait vendu le cheptel reçu en héritage pour partir en pèlerinage à La Mecque, a dû s'installer à la périphérie du village, pour fuir la réprobation morale de ses voisins.

Les émigrés du M'Bayar en milieu urbain répartissent leurs biens entre deux lignes de filiation, c'est-à-dire entre deux communautés : celle des parents utérins et celle des enfants. En réalité, ce n'est pas l'ensemble des biens qui est divisé entre les deux communautés. Plus précisément, les biens amassés en milieu urbain sont destinés aux enfants, tandis que les biens qui alimentent l'accumulation

lignagère, dans le village d'origine, seront hérités par la communauté des parents utérins. Cette distinction normative entre des « biens citadins » affectés aux enfants et l'« accumulation lignagère » promise aux parents utérins trouve naissance dans une autre norme : le critère de la réussite en milieu rural et en milieu urbain : « À Ndoffène, on appelle richesse les terres et les vaches. À Diourbel, on dit que quelqu'un est riche lorsqu'il possède beaucoup de maisons. »

Une analyse exhaustive amène à reconnaître que tous les migrants ne se soucient pas autant de l'accroissement de leur accumulation lignagère. Certains n'y contribuent aucunement, qu'ils soient planteurs ou instituteurs.

Les règles de l'héritage, du moins au plan normatif, s'appuient sur cette distinction : aux enfants, nés et élevés en milieu urbain, seront laissés les biens qui pourront faciliter leur ascension dans ce milieu ; aux parents utérins, restés dans le village d'origine, seront dévolus les biens qui assureront la bonne renommée de l'unité d'accumulation :

« Actuellement se posent des problèmes énormes concernant l'héritage. C'est pour cela que j'achète des bêtes à côté de ma maison. Les bêtes reviendront aux neveux, et maison et pension reviendront à mes enfants... »

« Mes vaches vont à mes neveux utérins, seulement ma pension militaire et ma maison à Thiès reviendront à mes enfants. »

Cependant, selon l'activité exercée, les positions individuelles, le lieu de résidence, les biens peuvent être parfois destinés aux seuls enfants :

« Il n'y a pas de problème : ce sont mes fils qui hériteront de mes biens, car je vis en ville. »

Ces entretiens sont datés. Ils nous enseignent que les originaires du M'Bayar conservaient des liens étroits avec les villages d'origine quand ils résidaient dans des centres urbains. En particulier, les logiques d'accumulation étaient orientées vers ces villages. Toutefois, et ce point est capital, les comportements économiques se différenciaient selon le type d'activité. Les agents impliqués dans des métiers artisanaux et modestes, qualifiés plus tard de

« secteur informel », étaient intégrés dans des réseaux qui maintenaient leurs relations avec le lieu de provenance. À l'inverse, certaines professions modernes détournent, soit en partie, soit complètement, des droits et obligations à l'égard de la communauté d'origine. L'organisation et les logiques économiques de l'économie paysanne et du secteur informel paraissent donc proches alors que s'en distinguent les activités davantage réglementées. Cet acquis demande à être confronté à d'autres expériences.

Les dynamismes paysans en Afrique de l'Ouest

De nombreuses études ont porté, pendant plusieurs décennies, sur les relations entre les villes et les campagnes, les migrations, la diversification agricole et la pluri-activité en Afrique de l'Ouest. À défaut d'opérer une synthèse, on peut en tirer quelques enseignements majeurs.

L'esprit d'entreprise des agriculteurs africains a été maintes fois souligné, que ce soit pour les pays du Sahel (YUNG et BOSCH, 1992) ou en zone forestière (CHAUVEAU, 1995 ; GASTELLU, 1989 : 93). En Côte d'Ivoire, les dynamismes paysans se sont manifestés avec éclat par une reconversion des productions vivrières en cultures pour la vente en réponse à une demande urbaine (CHALÉARD, 1994). Les agriculteurs avaient de longue date investi la capitale de ce pays. Leurs comportements en milieu urbain se différencient selon le lieu de naissance et la durée d'insertion en ville, ce qui permet de distinguer plusieurs types : les citadins, les ruraux prolétariés, les nouveaux citadins (GIBBAL, 1974).

Ces dynamismes paysans obligent à repenser les stratégies de recherche. On ne peut se cantonner à l'étude d'un ou de quelques villages. L'attention doit porter sur des réseaux qui s'étendent à tout le pays, voire à d'autres pays, sur une « économie familiale d'ensemble » (LESOURD, 1988).

De plus, la similitude des comportements, en particulier face aux risques, appelle une comparaison entre économie paysanne et secteur informel (BAUMANN, 1988 : 59). Aussi la proposition a-t-elle été faite de considérer l'agriculture de plantation comme une

branche du secteur informel (BUREAU, 1985). Cette hypothèse novatrice avait le défaut de réduire un secteur économique à un autre, alors que l'économie paysanne et le secteur informel doivent être considérés chacun dans sa spécificité. Un pas supplémentaire sera franchi quand sera mis à jour le socle sur lequel ils se fondent tous deux.

Cette organisation et ces logiques paysannes ne sont pas pour autant statiques. Une illustration en est fournie par les travaux consacrés, pendant plusieurs décennies, aux Soninké de la vallée du Sénégal. Plusieurs étapes marquent leurs comportements économiques. Dans un premier temps, les revenus des expatriés ont contribué au renforcement de l'accumulation lignagère dans les villages d'origine. Puis, la fermeture du marché du travail en France a obligé à rompre avec cette logique. Des associations ont été créées, qui ont eu pour but de relancer l'activité de production dans ces villages (DELAUNAY, 1984; LAVIGNE-DEVLILLE, 1991; QUIMINAL, 1991; DURIEUX, 1996). D'une façon générale, la scolarisation en milieu rural montre, dans de nombreux cas, que l'avenir des enfants ne s'envisage plus dans l'agriculture.

Une dernière notation mérite d'être retenue. L'agriculture en Afrique de l'Ouest reste, dans sa majorité, l'œuvre d'une cellule familiale qui se caractérise par une autonomie de décision par rapport aux exploitations intégrées dans des projets de développement (AFFOU YAPI, 1994 : 13).

Ces éléments permettent un rapprochement avec des observations recueillies dans un pays andin.

I Économie paysanne et activités urbaines au Pérou

L'hypothèse de réseaux formés par les groupes domestiques des villages d'origine et leurs antennes en milieu urbain ou dans les zones de colonisation a été transposée au Pérou. Elle a servi de fil

conducteur à une enquête lancée en 1990 sur les conséquences d'une nouvelle politique économique dans les comportements quotidiens des groupes domestiques. C'était le moment de mesurer l'importance de ces liens entre des pôles dispersés dans l'espace alors que les conditions générales étaient difficiles. Or, les résultats furent décevants. Seuls 10 % des groupes domestiques déclarèrent avoir bénéficié de transferts ou en avoir fourni à d'autres groupes. L'explication était simple. La nouvelle politique s'était traduite par une hausse drastique des prix à la consommation, en particulier ceux des transports. Les échanges entre la ville et la campagne en avaient subi le contrecoup. Une voie était alors tracée. Au lieu de s'intéresser aux flux, aux échanges entre groupes domestiques dans l'espace, il convenait de se pencher sur les logiques propres à l'économie paysanne et aux secteurs informels de façon à vérifier si elles se fondaient dans un socle commun. L'andinité d'une fraction récente de la population de Lima joue pour beaucoup dans la similitude de ces logiques. L'hypothèse d'un « secteur autonome », fortement inspirée de celle du « secteur intermédiaire » (COUTY, 1968)³, est alors apparue.

L'économie paysanne dans les Andes

Malgré la diversité des activités rurales dans les Andes, l'économie paysanne reste la forme d'organisation dominante. C'est un mode de vie orienté vers la production agricole. Le groupe domestique est l'unité où s'élabore cette production, et il s'insère dans un marché, qu'il soit local, national ou international. Ce groupe domestique est en situation de reproduction simple, et il s'enracine dans un terroir.

Il est difficile de broser les caractères généraux de cette économie paysanne tant elle est variée, que ce soit par le milieu physique, le

³ Les passages suivants sont extraits d'une contribution intitulée : « L'archipel écologique à la fin du XX^e siècle. Une expérience au Pérou », à paraître dans un ouvrage édité par C. BLANC-PAMARD, J. BOUTRAIS et L. CAMBRÉZY : *Dynamique des systèmes agraires. Cadres, objets, démarches, terrain : quoi de neuf ?* Paris, Orstom.

peuplement humain, les institutions sociales. Cette diversité doit être cependant dépassée dans un essai tenté pour esquisser une comparaison avec les activités accomplies en milieu urbain.

L'organisation économique repose sur deux pôles : les groupes domestiques et les réseaux de coopération. La composition du groupe domestique se modifie selon les étapes de son cycle de vie, les activités saisonnières, les régions, les étages écologiques, les identités culturelles... Cependant, ce groupe domestique se repère grâce à un centre de décision principal, une équipe de travail permanente, bien qu'affectée de variations, et des outils de travail qui lui sont propres (DALE *et al.*, 1990). L'emploi d'une main-d'œuvre salariée est rare. On a parfois recours à des journaliers pour quelques tâches urgentes. De nos jours, l'agropastoralisme s'insère dans une forte pluri-activité (KHOLER et THILMANN, 1988).

Le rôle de la communauté paysanne par rapport à d'autres instances de coopération a été surévalué dans la littérature consacrée aux Andes (MOSSBRÜCKER, 1990 ; BEY, 1994). En fait, de nombreux réseaux existent. Ces réseaux sont les canaux d'une entraide entre groupes domestiques fournie soit pour des tâches de production (*ayni*), et dans ce cas elle est symétrique, soit pour l'entretien de biens collectifs ou de services communs, auquel cas elle est asymétrique (*faenas*) (ALBERTI et MAYER, 1974). Les réseaux assurent donc un rôle de régulation en garantissant une cohésion qui est indispensable à la continuité de l'activité de production. Le critère de partage des décisions réside dans la dimension de l'action à entreprendre. L'organisation quotidienne de la production relève du groupe domestique alors que les travaux qui touchent aux biens collectifs ou aux services communs dépendent des délibérations d'une assemblée des utilisateurs.

La faible productivité de cette agriculture paysanne est souvent évoquée sans qu'elle ait jamais été mesurée ni rapportée aux conditions du milieu naturel (MORLON, 1992). En fait, une mesure exacte de cette productivité devrait tenir compte de tous les aménagements apportés par l'homme au milieu, et non des seules productions.

L'incomplétude des marchés rend le groupe domestique en grande partie autonome à l'égard des facteurs de production. Le moyen principal d'acquisition de la terre est l'héritage ou l'appartenance à une communauté paysanne. Il ne faut d'ailleurs pas confondre plu-

sieurs ordres de faits, et voir apparaître de la propriété privée ou une individualisation de la terre là où l'on observe seulement une appropriation de l'usage par les groupes domestiques (GASTELLU, 1994). La force de travail est familiale, complétée par une entraide. Chaque producteur relève à la fois de deux sphères : une sphère d'échange marchand et une sphère d'échange non marchand (GÖLTE et CADENA, 1983), ce qui explique la logique économique.

Le calcul économique ne vise pas qu'une maximisation, ni même une optimisation de la production ou des revenus, car les acteurs sont insérés dans les deux sphères. Leurs réactions aux prix ne sont pas de même nature en période de prospérité ou de dépression. Si l'offre est élastique par rapport aux prix dans une bonne conjoncture, elle devient inélastique quand le contexte s'inverse (GÓMEZ GALARZA, 1994). Dans ce dernier cas, la satisfaction des besoins est mise en balance avec la pénibilité du travail (TCHAYANOV, 1990). D'ailleurs, ce calcul ne se limite pas aux seules productions végétales et animales. Un indice de la diversité des activités économiques apparaît avec la faible place qu'occupe l'agriculture au sens strict dans le temps de travail de quelques familles de la vallée du Mantaro (MARTÍNEZ et BARRERA, 1989).

Les secteurs informels à Lima

De 1940 à 1981, la population rurale du Pérou est passée de 73,1 % à 42,0 % de la population totale (CHÁVEZ, 1990 : 110). À Lima, les migrants sont originaires des Andes dans leur grande majorité, et ils alimentent les secteurs informels. Ces activités sont d'une extrême diversité : de la vente ambulante à l'artisanat, en passant par la tenue d'une boutique, le transport par tricycle ou la musique andine...

L'organisation économique de ces activités s'appuie sur deux pôles : les groupes domestiques et les réseaux de coopération. Le groupe domestique est constitué en unité de production, dotée de caractéristiques spécifiques : faible degré de capital, faible degré de complexité technologique, faible division technique du travail, faible niveau de qualification, petite dimension de l'entreprise, faible développement des relations salariales, faible respect des règles juridiques et institutionnelles (CHÁVEZ, 1990 ; LEÓN et

CERMEÑO, 1990). L'emprunt pour la production y est perçu comme un risque. La relation de travail est très personnalisée même quand existe du salariat (ADAMS, 1991).

Ces groupes domestiques s'insèrent dans des réseaux de coopération, établis sur des liens familiaux, religieux, de voisinage, de sous-traitance (GROMPONE, 1991 : 48), ou fondés sur une même provenance géographique. L'appartenance à ces réseaux fournit à la fois une entraide, en particulier pour un financement, et un flux d'informations face aux tentatives de l'État, des banques et des municipalités (CHÁVEZ, 1990 ; ADAMS, 1991). L'action de corporations et d'associations joue dans le même sens. Ces réseaux sont mis à contribution pour les débuts et la croissance d'une activité. Ils sont en constante transformation.

L'incomplétude des marchés, à laquelle suppléent les réseaux de coopération, répond à une nécessité. Les marchés sont segmentés selon les revenus des consommateurs, et les secteurs informels s'adressent à une demande particulière, sans concurrence avec les grandes entreprises (LEÓN et CERMEÑO, 1990). Leur productivité ne devrait, alors, être mesurée que par rapport à ce segment de marché.

Une éthique du travail, de l'austérité, de l'épargne s'explique par l'origine andine d'une grande partie des actifs des secteurs informels. Cette éthique inspire, aussi, un désir d'autonomie dans les activités en milieu urbain, qui suscite une instabilité de la force de travail. En effet, comme dans l'économie paysanne, les dépendants sont des responsables d'unités de production en puissance. Une fois que l'apprentissage d'un métier a été acquis dans une entreprise ou un atelier, ils aspirent à devenir leur propre maître (ADAMS, 1991 : 50 ; GROMPONE, 1991 : 35). Le calcul économique vise une maximisation du revenu monétaire. Mais cette maximisation s'accomplit dans le cadre du groupe domestique, s'inscrit souvent dans des réseaux de coopération. Ce calcul s'imbrique dans l'entraide.

L'organisation et la logique économiques de l'informalité à Lima présentent plusieurs similitudes avec l'économie paysanne dans les Andes. Les deux mondes sont en étroite relation par les migrations. On ne doit cependant pas les réduire l'un à l'autre, mais plutôt chercher un cadre commun d'intégration.

Un cadre d'intégration : le secteur autonome

L'organisation économique du secteur autonome s'appuie sur le groupe domestique et les réseaux de coopération⁴. Le groupe domestique, à la ville comme à la campagne, forme l'unité de production, c'est-à-dire qu'il se présente comme un noyau qui regroupe, de façon complémentaire et en interrelation, toutes les activités économiques des membres qui le composent. Le chef de famille est responsable de la gestion quotidienne de ce noyau, même si chaque membre peut jouir d'un certain degré d'indépendance dans l'accomplissement de ses occupations. En d'autres termes, ce responsable est autonome dans les décisions de production quotidiennes, ce qui ne l'empêche pas d'avoir recours à des réseaux de coopération quand le besoin s'en fait sentir. Ces réseaux sont fondés sur différentes affinités et ils se composent de pôles répartis dans l'espace : dans le village d'origine, en milieu urbain, en zone de colonisation, voire à l'étranger, aux États-Unis ou en Europe...

L'attachement à la terre d'origine pourrait être l'une des caractéristiques majeures du secteur autonome. Quand cet attachement disparaît, quand les activités ne s'appuient plus sur des réseaux de coopération mais sur les mécanismes du marché, on est en train d'abandonner le secteur autonome pour intégrer des activités davantage formelles.

Les groupes domestiques et les réseaux de coopération ne sont d'ailleurs pas composés que de paysans et d'agents des secteurs informels. Toute une gamme d'activités s'y trouvent étroitement mêlées. Et il faut éviter une vision statique. Les particularités du marché du travail en Amérique latine font que formel et informel se succèdent, et souvent coexistent, au sein des mêmes unités économiques (PALMA, 1988). La pluri-activité marque autant les indivi-

⁴ La dénomination de « secteur autonome » peut être contestée, puisque ce secteur d'activité est, aussi, dépendant de nombreux circuits. La qualification d'« autonomie » a été maintenue par référence aux élections présidentielles de 1990 au Pérou pendant lesquelles les sociétés paysannes et les secteurs informels avaient manifesté leur indépendance de choix face aux appareils des grands partis politiques (GASTELLU, 1993).

des que les groupes domestiques en ville. On la retrouve en milieu rural, où un cultivateur peut être aussi artisan, employé d'administration, ouvrier à temps partiel dans une mine, ou tenir une boutique. La coordination de ces activités par le responsable du groupe domestique devient essentielle car c'est elle qui donne une finalité à l'ensemble.

L'autonomie des responsables des unités de production a été repérée par rapport aux appareils politiques. Elle se manifeste pleinement face aux circuits de l'État. Si les superficies totales d'une communauté paysanne sont connues, il n'y a pas de chiffres sur les surfaces cultivées chaque année. Les cultures illégales, pratiquées comme activité saisonnière dans les piémonts amazoniens, échappent à tout contrôle. En ville, le non-enregistrement des activités informelles a parfois été pris comme un critère de définition de ce secteur. Cette autonomie n'est que relative et ne doit pas être érigée en dogme.

Elle apparaît aussi à l'égard du marché des facteurs. L'appartenance à une communauté paysanne donne accès à la terre en milieu rural. La gratuité de cet accès, en ville, est assurée par des « prises de terre », des « invasions » qui révèlent des failles dans l'organisation juridique du marché foncier. Dans les villages, on n'a recours à une main-d'œuvre salariée qu'en de rares occasions, et encore s'agit-il de « journaliers » pris dans des relations interpersonnelles. Le salariat y est « impur » (BACA, 1982). De même, les activités informelles se qualifient par une petite dimension et un faible nombre de salariés, choisis selon des apparentements ou des affinités, et non sur le marché du travail. Le degré d'équipement en capital est réduit, la technologie simple : le détour de production n'est guère développé. À la campagne, on n'utilise qu'en partie des consommations intermédiaires, selon une rationalité toute paysanne qui retient des engrais pour telle parcelle et pas pour telle autre, ou qui les distribue en quantités réduites. L'outillage est de fabrication artisanale alors qu'en ville il y a peu ou pas de transformation du produit. Il en résulte un faible endettement pour la production, c'est-à-dire une autonomie à l'égard des circuits financiers, du moins tant que les acteurs n'ont pas été pris dans l'engrenage des projets de développement. Les emprunts se feront davantage au sein des réseaux de coopération qu'auprès des

banques. L'autonomie à l'égard des facteurs de production s'explique par l'incomplétude des marchés. Elle paraît un critère essentiel, car elle est plus sensible dans l'économie paysanne et les secteurs informels que dans les branches d'activités modernes, ce qui permet, aussi, une plus grande souplesse d'adaptation face aux soubresauts de la conjoncture.

À l'inverse, la dépendance est plus grande à l'égard du marché des produits, puisque les réactions aux prix sont fortes, du moins en phase de prospérité pour l'économie paysanne. Cette première différence s'approfondit quand on s'intéresse au marché des denrées alimentaires. Alors que l'approvisionnement en nourriture est fourni, en économie paysanne, par des parcelles vouées aux cultures pour l'autoconsommation, il n'est assuré qu'en faible partie par les réseaux de coopération pour les secteurs informels. Dans ce cas, la plus grande partie de l'alimentation doit être achetée sur le marché, ce qui explique une croissance continue de la demande alimentaire en ville, parallèle aux migrations. Le degré d'autonomie des secteurs informels est moindre que celui des économies paysannes face à ce marché.

On le voit, similitude ne veut pas dire ressemblance. Les secteurs informels ne sont pas l'économie paysanne. Si le groupe domestique est l'unité de production dans les deux cas, les réseaux de coopération ne sont pas de même nature car les relations internes à une communauté andine ne sont pas transposées telles quelles en milieu urbain. De plus, aussi bien en milieu rural qu'en ville, tout un gradient d'unités de production s'étend de l'agriculture familiale à l'agriculture industrielle, de la vente ambulante à la micro-entreprise. Le secteur autonome ne regroupe que des activités coordonnées par des groupes domestiques. Et les logiques économiques sont semblables sans être identiques, ne serait-ce qu'en raison des domaines d'activité et des contextes dans lesquels elles s'emboîtent. En économie paysanne, si la réaction aux prix est forte en période de prospérité, les membres du groupe domestique se limitent à un calcul entre satisfaction des besoins et pénibilité du travail quand la conjoncture s'inverse. Dans les secteurs informels, au contraire, une forte insertion dans le marché des denrées alimentaires oblige chaque membre du groupe domestique à multiplier les petites activités dans les épisodes de crise, et non à mesurer ses efforts.

Conclusion

L'hypothèse d'un secteur commun à l'économie paysanne et aux activités informelles a des répercussions à la fois pratiques et théoriques.

Sur le plan pratique, cette hypothèse conduit à quelques propositions pour les responsables en charge des décisions. Par définition, le secteur autonome n'est pas à libéraliser puisqu'il s'agit de sa caractéristique principale. Dans ces conditions, il convient d'améliorer les conditions d'exercice de ces activités : développement des infrastructures en milieu rural, lutte contre la prévarication en milieu urbain. Un second enseignement est que l'incitation par les prix n'est pas un instrument universel de politique économique. En effet, la réponse aux prix n'est pas de même nature selon la conjoncture économique, selon le degré d'autonomie de chaque activité par rapport à différents types de marché. D'autres incitations sont à mettre en place. De plus, le secteur autonome est la manifestation de dynamismes spontanés, qu'il faut éviter d'étouffer par un excès de codification, de réglementation, par une intégration accélérée dans les marchés fonciers ou du travail. Enfin, le regard porté sur l'économie paysanne et le secteur informel se trouve modifié par cette nouvelle hypothèse. Le secteur informel est souvent une étape transitoire dans la vie d'un individu. Au lieu de le considérer comme un domaine qui sert à éponger une partie du chômage national, il serait préférable de l'envisager comme une phase de préparation, de formation à d'autres activités, davantage formelles. De même, l'agriculture familiale peut être conçue comme un moule d'initiation à d'autres métiers. Les actions d'intervention doivent œuvrer dans ce sens.

Dans le domaine théorique sont obsolètes les schémas de développement fondés sur une succession des stades agricole, industriel et tertiaire. Avec les crises et les nouvelles politiques économiques, on remarque une extension des secteurs informels, c'est-à-dire d'un type d'activité fondé sur le groupe domestique, avec une expansion de logiques économiques d'origine paysanne en milieu urbain. Cette extension doit, d'ailleurs, être resituée dans un ample mouvement sur longue période autant pour l'Afrique de l'Ouest que

pour les Andes. L'époque précoloniale se caractérisait par une diversité des activités dans les deux continents. La conquête a spécialisé ces sociétés dans quelques productions. En Afrique-Occidentale française, chaque territoire a été voué à une production dominante. Les sociétés andines ont été réorientées principalement vers l'élevage et les mines. À l'époque contemporaine, les crises, qu'elles soient climatiques ou économiques, obligent à une redécouverte de la diversité, par réactivation de métiers disparus (DUPRÉ et GUILLAUD, 1988), par migration vers les villes, les fronts pionniers, vers d'autres continents. Enfin, cette hypothèse a des conséquences pour l'organisation de la recherche. Les décisions de production agricole ne se comprennent que replacées dans un champ plus vaste que la production, plus vaste que l'agriculture, plus vaste que le monde rural. Elles ne s'entendent que par la prise en compte de réseaux composés de plusieurs pôles, dont certains en ville, d'autres dans des pays voisins ou éloignés. Les spécialistes des disciplines techniques ont alors besoin des apports des disciplines généralistes qui les aident à situer leurs travaux dans ce cadre global, sans tentative d'hégémonie.

Bibliographie

ADAMS (N.), 1991 —

« Lo cultural en el surgimiento del sector informal ». In ADAMS (N.), VALDIVIA (N.), éd. : 19-115.

ADAMS (N.), VALDIVIA (N.), 1991 —

Los otros empresarios. Ética de migrantes y formación de empresas en Lima. Lima, IEP, 186 p.

AFFOU YAPI (S.), 1994 —

Quel devenir pour les systèmes productifs à base de cacaoyers et de caféiers en Côte d'Ivoire ? Montpellier, université de Montpellier-I, thèse, 220 p.

ALBERTI (G.), MAYER (E.), 1974 —

« Reciprocidad andina : ayer y hoy » In ALBERTI (G.), MAYER (E.), éd. : 13-37.

ALBERTI (G.), MAYER (E.), éd. 1974 —

Reciprocidad y intercambio en los Andes peruanos. Lima, IEP, 360 p.

BACA (E.), 1982 —

Economía campesina y mercados del trabajo. Caso del valle sagrado de los Incas. Cusco, Universidad nacional San Antonio Abad, 347 p.

BAUMANN (E.), 1988 —

L'investissement dans les activités informelles. Cahier Monnaie et Financement, 18 : 39-61.

BEY (M.), 1994 —

Le meilleur héritage. Stratégies paysannes dans une vallée andine du Pérou. Paris, Orstom, coll. À travers champs, 204 p.

- BUREAU (G.), 1985 —
Le développement par les secteurs informels. Le cas de la Côte d'Ivoire. Paris, CPDCET, 125 p.
- BUSTAMANTE (A.), CHÁVEZ (E.), GROMPONE (R.), MACHACUAY (S.), RIOFRÍO (G.), 1990 —
De marginales a informales. Lima, Desco, 178 p.
- CHALÉARD (J.-L.), 1994 —
Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire. Paris, université de Paris X-Nanterre, thèse, 3 tomes, 1041 p.
- CHAUVEAU (J.-P.), 1995 —
Les agricultures africaines : évaluer la performance ou privilégier les processus ? *Marchés Tropicaux*, spécial cinquante ans : 205-212.
- CHÁVEZ (E.), 1990 —
« El empleo en los sectores populares urbanos : de marginales a informales ». In BUSTAMANTE (A.), CHÁVEZ (E.), GROMPONE (R.), MACHACUAY (S.), RIOFRÍO (G.), éd. : 71-125.
- COUTY (P.), 1968 —
La structure des économies de savanes africaines. *Cah. Orstom, sér. Sc. Hum.*, 5 (2) : 23-43.
- DALE (C.), GASTELLU (J.-M.), VALER (L.), 1990 —
« Familia, comunidad campesina y unidad de producción en el Perú ». In ERESUE (M.), GASTELLU (J.-M.), MALPARTIDA (E.), POUPON (H.), éd. : 440-457.
- DEGREGORI (C.-I.), GROMPONE (R.), 1991 —
Elecciones 1990. Demonios y redentores en el nuevo Perú. Una tragedia en dos vueltas. Lima, IEP, 142 p.
- DELAUNAY (D.), 1984 —
De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes dans la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal. Paris, Orstom, 218 p.
- DUPRÉ (G.), GUILLAUD (D.), 1988 —
L'agriculture de l'Aribinda (Burkina Faso) de 1875 à 1983 : les dimensions du changement. *Cah. Sci. hum.*, 24 (1) : 51-71.
- DURIEUX (B.), 1996 —
L'impact des migrations soninké sur les dynamiques socio-économiques des villages d'origine. Nanterre, université de Paris X-Nanterre, 77 p., annexes.
- ERESUE (M.), GASTELLU (J.-M.), MALPARTIDA (E.), POUPON (H.), éd., 1990 —
Agricultura andina : unidad y sistema de producción. Lima, Editorial Horizonte, 500 p.
- FERNANDEZ (M.), éd., 1989 —
El trabajo familiar y el rol de la mujer en la ganadería en comunidades altoandinas de producción mixta. Huancayo, Yanapai, 48 p.
- GASTELLU (J.-M.), 1981 —
L'égalitarisme économique des Serer du Sénégal. Paris, Orstom, 808 p.
- GASTELLU (J.-M.), 1989 —
Riches paysans de Côte d'Ivoire. Paris, L'Harmattan, 178 p.
- GASTELLU (J.-M.), 1993 —
« Pérou : la protestation d'un secteur autonome ». In LINCK (T.), éd. : 225-229.
- GASTELLU (J.-M.), 1994 —
« Reflexiones » (conclusion). In HERVÉ (D.), GÉNIN (D.), RIVIÈRE (G.), éd. : 349-356.
- GASTELLU (J.-M.), BACA (E.), 1994 —
Le marché dans les économies paysannes. *Cah. Sci. hum.*, 30 (1-2) : 157-178.
- GIBBAL (J.-M.), 1974 —
Citadins et villageois dans la ville africaine. Grenoble-Paris, Presses Universitaires de Grenoble/F. Maspéro, 398 p.

- GOLTE (J.),
CADENA (M. de la), 1983 —
La codeterminación de la organización social andina. *Allpanchis Phuturinga*, 19 (22) : 7-35.
- GÓMEZ GALARZA (V.), 1994 —
Marché international, politiques macro-économiques et politiques agricoles au Pérou : 1950-1990. Montpellier, université de Montpellier-I, 272 p.
- GROMPONE (R.), 1991 —
« Fujimori : razones y desconciertos ». In DEGREGORI (C. I.), GROMPONE (R.), 1991 : 21-71.
- HERVÉ (D.), GÉNIN (D.),
RIVIÈRE (G.), 1994 —
Dinámicas del descanso de la tierra en los Andes, La Paz, IBTA-Orstom, 356 p.
- KHOLER (A.), TILLMANN (H. J.), 1988 —
Campesinos y medio ambiente en Cajamarca. Lima, Mosca Azul, 280 p.
- LAVIGNE DELVILLE (P.), 1991 —
La rizière et la valise. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal. Paris, Syros/Alternatives, 232 p.
- LEÓN (J.), CERMEÑO (R.), 1990 —
« Las interrelaciones entre los sectores formal e informal en Lima metropolitana : el caso de la industria ». In VALCARCEL (M.), éd. : 59-110.
- LESOURD (M.), 1988 —
La forêt, la machette et le billet de banque. Problématique du colonat agricole en région d'économie de plantation : l'exemple du système de production baule (Côte d'Ivoire forestière). *Cah. Sci. hum.*, 24 (1) : 73-99.
- LINCK (T.), éd., 1993 —
Agricultures et paysanneries en Amérique latine. Mutations et recompositions. Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, 256 p.
- MARTÍNEZ (D.), BARRERA (M.), 1989 —
« Uso del trabajo familiar en comunidades campesinas agropastoriles andinas ». In FERNANDEZ (M.), éd. : 23-48.
- MORLON (P.), 1992 —
Comprendre l'agriculture paysanne dans les Andes centrales (Pérou, Bolivie). Paris, Inra, 522 p.
- MOSSBRUCKER (H.), 1990 —
La economía campesina y el concepto « comunidad » : un enfoque crítico. Lima, IEP, 116 p.
- PALMA (D.), 1988 —
La informalidad, lo popular y el cambio social. Lima, Desco, 102 p., 2^e éd.
- QUIMINAL (C.), 1991 —
Gens d'ici, gens d'ailleurs. Paris, C. Bourgois, 224 p.
- TCHAYANOV (A.), 1990 —
L'organisation de l'économie paysanne. Paris, Librairie du Regard, 344 p.
- VALCARCEL (M.), éd., 1990 —
Pobreza urbana. Relaciones económicas y marginalidad religiosa. Lima, Puc, 202 p.
- YUNG (J.-M.), BOSCH (P.-M.), 1992 —
Le développement agricole au Sahel. T. IV- Défis, recherches et innovations au Sahel, Montpellier, Cirad, 384 p.